

Le Dalai-lama

APPEL AU MONDE

*Discours du 10 mars
1961-2010*

Traduits, édités et commentés par
Sofia Stril-Rever

ÉDITIONS DU SEUIL
25, bd Romain-Rolland, Paris XIV^e

ISBN: 978-2-02-104845-2

© Éditions du Seuil, mars 2011

Le Code de la propriété intellectuelle interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants cause, est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

Avant-propos

Au nom de l'humanité

Le « Bouddha vivant » et la ferveur des foules indiennes

Ce 24 avril 1959 au matin, une foule dense s'est massée à l'entrée de Mussoorie¹, le long de la route en lacet qui descend vers Delhi. Au pied des Himalayas cisaillant le ciel, des chênes centenaires ombragent toujours cet ancien havre de fraîcheur des officiers du *Raj* britannique. De riches familles indiennes ont transformé leurs *lodges* et *cottages* en hôtels, dont le plus illustre est le Savoy, de style gothique, fréquenté par une clientèle internationale. À quelques pas de là, un nouveau chapitre de l'histoire du monde est en train de s'ouvrir avec un hôte qui n'est pas ordinaire. Souverain de la dernière théocratie de notre temps envahie par la Chine populaire, le Dalai-lama s'est réfugié dans Birla House, manoir spacieux mis à sa disposition par un industriel qui finançait autrefois les campagnes du Mahatma Gandhi.

L'Inde est un pays où se sont rencontrées des philosophies spéculatives qui ont interrogé l'âme humaine depuis des millénaires. Aujourd'hui encore, il n'est pas rare de croiser en terre indienne des femmes et des hommes qui ont abandonné les voies du monde pour se consacrer à la quête intérieure : ascètes « vêtus d'espace », ou *sâdhus*, qui habitent nus les solitudes glacées des montagnes ; sages, ou *muni*, qui parcourent les routes de pèlerinage vers les lieux sacrés et bénissent les foules sur leur passage ; *yogi* enseignant la méditation dans leurs *ashrams*, ou encore *brahmanes* qui accomplissent les rites de l'aube et du crépuscule. Profondément tourné vers les réalités spirituelles,

1. Station de moyenne montagne dans l'Uttarakhand, État du nord de l'Inde.

le peuple indien accueillit donc le jeune Dalai-lama de vingt-trois ans avec une immense ferveur, comme le « Bouddha vivant » revenu parmi eux dans son pays natal, deux mille cinq cents ans après son passage en *nirvana*...

Dès que le chef temporel et spirituel du Tibet, fuyant Lhassa occupée par l'armée chinoise, eut passé la frontière des Territoires du Nord-Est¹, le 31 mars 1959, la nouvelle de sa présence se répandit de village en village. Tous accoururent, chargés d'offrandes de fleurs, d'encens et de nourriture. Dans ses mémoires, le chef religieux évoque son émotion devant les effusions de cet océan d'humanité. À plusieurs reprises, le train qui le transportait fut obligé de s'arrêter parce que la foule avait envahi les voies ferrées : « Des centaines, voire des milliers de personnes se pressaient pour m'accueillir aux cris de *Dalai-lama Ki Jai ! Dalai-lama Zindabad*² ! Dans trois grandes villes³ sur mon trajet, je dus quitter le wagon et participer à des rencontres improvisées avec des foules immenses. Tout le voyage ressembla à un rêve extraordinaire⁴. »

Depuis son installation à Mussoorie, l'effervescence allait croissant et les rumeurs les plus extravagantes circulaient. Le journaliste indien Mayank Chhaya se souvient avoir entendu, enfant, des récits qui évoquaient la puissance magique du souverain exilé. On racontait qu'il maîtrisait parfaitement les rituels tantriques du véhicule de Diamant⁵ et, comme au sein de son royaume s'élevait le Kailash, montagne sacrée du dieu Shiva, on lui attribuait un troisième œil psychique, d'essence divine. Un seul clignement de paupière de cet œil divin suffirait à déclencher une force de destruction susceptible d'anéantir en un instant les armées chinoises. Ils étaient nombreux à attendre ce

1. Zone frontière entre l'Assam et le Tibet, appelée NEFA (North East Frontier Agency).

2. Traduction du hindi : « Vive le Dalai-lama ! », « Longue vie au Dalai-lama ! ».

3. Siliguri, Bénarès et Lucknow.

4. Le Dalai-lama, *Mon autobiographie spirituelle*, recueillie par S. Stril-Rever, Paris, Presses de la Renaissance, 2009, p. 207.

5. Le *vajrayana* ou bouddhisme himalayen.

moment d'apocalypse. Trois ans plus tard, en octobre 1962, lorsque éclata le conflit frontalier sino-indien, de pareils phantasmes refirent surface. Certains n'hésitaient pas à affirmer que le Dalaï-lama avait une revanche à prendre sur Mao Zedong. Il ne manquerait pas d'accéder aux exhortations du Premier ministre indien, le pandit Jawaharlal Nehru, s'il lui demandait d'user de son courroux dévastateur pour pulvériser l'armée populaire de Libération¹. Dans les quartiers populaires de Mussoorie, des vendeurs ambulants proposaient partout des photos du lama du Toit du monde, sur fond de Potala surmonté d'un arc-en-ciel. Suspendre son portrait chez soi protégeait des esprits maléfiques et de la mauvaise fortune. D'ailleurs, les habitants de la petite ville ne laissaient guère passer une occasion d'apercevoir le Dalaï-lama. Deux mois après son arrivée, chaque jeudi, il donnait une audience publique au Savoy, assis sous un dais improvisé à la hâte dans les jardins de l'hôtel. Et un grand nombre croyait que le simple fait d'être en sa présence fermerait à jamais la porte des renaissances infortunées pour donner accès aux royaumes supérieurs de l'existence.

En 1959, le chef suprême du Tibet rencontra le monde et le monde le rencontra. Mais ce fut un rendez-vous manqué. Les journalistes reléguèrent au second plan l'occupation illégale de son pays par la Chine, au profit de reportages qui privilégiaient l'exotique et le sensationnel. Le fantastique se nourrissait d'amalgames religieux sans fondement, malgré les démentis du Dalaï-lama qui combattit toujours ce genre de superstitions. Dans son édition du 28 avril 1959, par exemple, *Paris-Match* exalta la « Jeanne d'Arc tibétaine » qui aurait miraculeusement guidé le jeune pontife par-delà les cols les plus élevés du monde. Le magazine le comparait à un magicien qui savait se concilier la protection d'esprits bienveillants. La question de l'avenir du Tibet se posait cependant de manière pressante. C'était une question politique mais le mythe et la crédulité en occultaient la portée.

1. Mayank Chhaya, *Dalaï-Lama. The Revealing Life Story and His Struggle for Tibet*, New York, Doubleday, 2007, p. 5.

La rencontre de l'Inde moderne et du Tibet de toujours

Ce jour du 24 avril 1959 revêt une importance singulière. Car le Premier ministre charismatique de l'Inde qui, au côté de Gandhi, combattit pour l'indépendance, se rend à Mussoorie afin de rencontrer officiellement le Dalaï-lama. C'est leur première entrevue depuis que le souverain exilé a obtenu l'asile politique en Inde.

Nehru salue la foule qui l'ovationne. Au premier rang, les enfants crient à tue-tête *Chacha Nehru Zindabad* !¹, en lançant sur son passage des guirlandes de fleurs. Accompagné de Subimal Dutt, son secrétaire d'État aux Affaires étrangères, il est debout à l'arrière de sa Dodge aux ailes bombées qui roule au pas. Dans une deuxième voiture ont pris place son aide de camp et ses gardes du corps. Des chevaux les attendent au pied du rai-dillon pierreux qui conduit à Birla House. Nehru caracole en tête de son escorte sur une monture blanche et, à son arrivée, le chef des Tibétains paraît sur le perron en compagnie de Phala, son fidèle chambellan. Le moine âgé, dont les épaules commencent à se voûter, a organisé son évasion de Lhassa et l'assiste dans les rendez-vous importants. Devant des journalistes et des photographes du monde entier regroupés derrière un cordon de sécurité, Nehru s'avance à la rencontre du Dalaï-lama. Le Premier ministre de l'Inde souscrit au protocole tibétain, en échangeant avec lui des *katha*, « écharpes de félicité » en soie blanche, offertes en signe de bienvenue. Mais l'homme d'État indien ne s'incline pas pour recevoir l'étole traditionnelle autour du cou et le Dalaï-lama la lui remet simplement entre les mains².

Ce sont les préliminaires d'une rencontre qui va durer quatre heures. Les deux hommes sourient et se serrent longuement la main devant la presse. L'un et l'autre portent une tenue repré-

1. « Longue vie à Papa Nehru ! » en hindi.

2. Cf. *Universal-International Newsreels* du 30 avril 1959, mises en ligne sous le titre *The Dalai-lama Greeted by Nehru*, sur le site du livre <www.appelau-mondedudalailama.com>.

sentative de leur histoire. Tandis que le Dalaï-lama est sobrement drapé de la robe safran et pourpre des religieux du Toit du monde, Nehru arbore des vêtements militants, l'*achkan*, veste sombre au col mandarin, et le *churidar*, pantalon clair serré aux mollets. Il est coiffé de la toque blanche à large bandeau, dont le Mahatma avait fait un signe de ralliement parmi les pro-indépendantistes¹. En la personne de Nehru, c'est l'Inde moderne, démocratique et affranchie de la tutelle britannique, qui accueille le chef de la théocratie tibétaine, chassé par la Chine maoïste. Car le Tibet religieux, retranché depuis des siècles dans son splendide isolement, a basculé sans transition dans le XX^e siècle, sous férule communiste.

Quarante-six ans séparent les deux hommes. À la différence d'âge s'ajoutent des divergences culturelles et philosophiques. Nehru, la soixantaine, s'est aguerri à travers sa lutte acharnée contre le colonialisme. Comme il a été formé au Royaume-Uni et qu'il est rompu à toutes les subtilités de la culture et de la politique britanniques, il déclare avec humour être le dernier homme d'État anglais en Inde. Incarcéré à plusieurs reprises, il a risqué sa vie pour son pays qu'il dirige depuis 1948. Le Dalaï-lama, quant à lui, a reçu une éducation religieuse et une formation très avancée dans les sciences de la méditation. De son propre aveu, il connaît mal le monde contemporain. À l'abri des murailles millénaires du Potala, son précepteur improvisé en « sciences profanes » fut l'explorateur autrichien Heinrich Harrer, arrivé à Lhassa en 1946. Pendant cinq ans, il nourrit sa curiosité en histoire, géographie, sciences et techniques. Si Nehru et le pontife tibétain partagent des valeurs communes, héritées de l'Inde bouddhiste, leurs visions du monde vont s'avérer peu compatibles. La condescendance de l'homme politique n'échappe pas au religieux : « Nehru me considérait comme une personne jeune, qui avait besoin d'être sermonnée de temps à autre². »

1. Dans les prisons sud-africaines, Gandhi, assimilé aux « négros », dut porter cette toque, qu'aux débuts de la République indienne les hommes politiques adoptèrent en son honneur.

2. Le Dalaï-lama, *Mon autobiographie spirituelle op. cit.*, p. 210.

De fait, au représentant de la Couronne britannique à Delhi, le Premier ministre indien confiera éprouver « une grande sympathie pour les Tibétains », non sans ajouter que « ce sont des gens difficiles à aider, car ils sont tellement ignorants du monde moderne et de ses coutumes ! Le Dalaï-lama est probablement le meilleur d'entre eux, un jeune homme charmant, intelligent et bon de tous points de vue, mais toutefois naïf et imprévisible¹ ».

Il était inévitable que leurs personnalités s'affrontent. Le différend éclate ce 24 avril 1959. « Jusqu'au dernier jour, à Lhassa, j'ai voulu préserver la paix », avait déclaré le chef du Tibet, ajoutant qu'il tenait par-dessus tout à éviter un bain de sang. Ses propos déclenchent la fureur de Nehru. Sous l'effet d'une rage mal contenue, se souvient le Dalaï-lama dans ses mémoires, sa lèvre inférieure se met à trembler. L'homme d'État expérimenté entreprend de donner une leçon de politique au jeune souverain, affirmant qu'il serait impossible d'obtenir le retrait des troupes chinoises par la seule diplomatie. La persuasion était impuissante face à la force de frappe de Mao Zedong : « Regardons la réalité en face, intime Nehru. Je ne peux offrir le paradis aux Indiens, même si c'est ce que je leur souhaite. Le monde entier ne peut donner la liberté au Tibet, à moins de détruire toute la structure de l'État chinois. Seule une guerre mondiale, que dis-je une guerre nucléaire, pourrait y parvenir² ! »

Le Dalaï-lama censuré par Nehru

Plusieurs motifs de discordance sous-tendaient cette rencontre, cruciale pour l'avenir du Tibet. Le Dalaï-lama n'avait cessé d'accumuler des griefs depuis son arrivée en Inde. Sitôt passée la frontière, du village himalayen de Tawang³, le chef religieux avait adressé un télégramme à Nehru, lui demandant

1. *Ibid.*, p. 210.

2. Sarvepalli Gopal, *Jawaharlal Nehru : A Biography*, Londres, J. Cape, 1984, p. 90.

3. En Arunachal Pradesh.

officiellement l'asile politique. Le ministère indien des Affaires étrangères avait répondu en annonçant l'arrivée imminente de P. N. Menon, ancien consul général de l'Inde à Lhassa. Le Dalaï-lama se réjouissait de retrouver une personne de connaissance en terre d'exil, à un moment de grande incertitude.

Des documents déclassifiés de la CIA donnent un compte rendu exhaustif de leur première discussion¹. Après avoir confirmé l'accord du droit d'asile au souverain et à son entourage, Menon délivra le message de Nehru. Le Premier ministre formulait sa consternation et assurait de sa sympathie le Dalaï-lama qu'il souhaitait rencontrer très prochainement. Il exprimait également son inquiétude pour le peuple tibétain. Toutefois, hormis ce soutien moral, il rejetait la revendication d'indépendance tibétaine et ne reconnaissait qu'une autonomie interne du royaume himalayen au sein de la Chine populaire. Ce point suscita la désapprobation véhémement du Dalaï-lama. Depuis l'invasion de son pays le 7 octobre 1950, il avait toujours suivi les conseils de Nehru. Tous ses efforts avaient consisté à obtenir une autonomie véritable pour les Tibétains dans le cadre de l'Accord en dix-sept points², signé le 23 mai

1. CIA, *Teletyped Information Report*, E79-0129, en date du 23 avril 1959.

2. Rappel des conditions de signature de cet accord : le 7 octobre 1950, 40 000 soldats des 16^e et 18^e armées chinoises avaient franchi la frontière sino-tibétaine du Kham. 8 500 Tibétains équipés de manière archaïque tentèrent de leur résister, sans réussir à les empêcher d'avancer jusqu'aux portes de Lhassa. Devant cette invasion, le Dalaï-lama âgé de seize ans avait en vain lancé un appel aux Nations unies. La guerre de Corée venait en effet d'éclater le 25 juin 1950, rivant l'attention du monde sur le 38^e parallèle. De plus, comme Mao Zedong venait d'envoyer des troupes en renfort en Corée du Nord, l'appui inconditionnel de l'URSS lui était acquis. Le gouvernement tibétain décida alors d'une ultime tentative de conciliation, envoyant le 7 janvier 1951 quatre hauts fonctionnaires à Pékin. Après cinq mois de pourparlers et sous la pression d'un ultimatum menaçant de raser Lhassa, ils n'eurent d'autre alternative que d'outrepasser les limites de leur mission en apposant les sceaux contrefaits du Dalaï-lama au bas de l'« Accord concernant la libération pacifique du Tibet », couramment appelé *Accord en dix-sept points*. Aux termes de ce traité, le Tibet devenait une province autonome rattachée à la Chine populaire, le Dalaï-lama conservant son pouvoir spirituel et temporel. Le gouvernement chinois s'engageait à ne pas

1951 à Pékin. Or les termes de ce traité inégal avaient été violés par les Chinois, réduisant à néant le peu d'autonomie consentie aux Tibétains. Et en mars 1959, le chef religieux avait été contraint de fuir car des menaces pesaient sur sa vie. Convaincu désormais de la mauvaise foi chinoise, il se disait déterminé à dénoncer l'Accord en dix-sept points et exiger que soit rétablie l'intégrité territoriale de son pays. Il avait d'ailleurs préparé un communiqué de presse en ce sens, annonçant la formation de son gouvernement en exil.

Menon pria le chef spirituel de renoncer à cette déclaration, contraire aux recommandations expresses de Nehru. Mais le Dalaï-lama ne pouvait plus accepter une simple autonomie du Tibet au sein de la Chine populaire. Il finit même par rétorquer que, si sa présence embarrassait le gouvernement indien et que Nehru n'était pas disposé à soutenir son combat pour l'indépendance, il préférerait renoncer à l'asile politique. Il chercherait une autre terre d'accueil. Devant sa détermination, Menon envoya un télégramme au ministre des Affaires étrangères qui répondit accepter seulement un court communiqué, ne mentionnant ni la réfutation de l'Accord en dix-sept points, ni la création d'un gouvernement tibétain en exil. Il proposait l'ébauche d'un texte, délibérément écrit à la troisième personne pour en atténuer l'impact. Le Dalaï-lama, appuyé des membres de son cabinet, protesta, exigeant de s'exprimer à la première personne. Menon fut inflexible.

Il n'est pas exclu, pour finir, qu'à la suite d'une manipulation du ministère indien des Affaires étrangères et contre la volonté du Dalaï-lama, son premier communiqué de presse ait été modifié avant d'être rendu public¹. Car la déclaration de

s'immiscer dans les affaires intérieures du Tibet, dont seules la politique étrangère et la défense passaient sous le contrôle de Pékin. Isolé politiquement, après avoir refusé d'émigrer aux États-Unis comme une partie de son entourage l'y engageait, et à l'incitation de Nehru, le 24 octobre 1951 le Dalaï-lama ne put qu'entériner l'Accord en dix-sept points.

1. Warren Smith, *Tibetan Nation : A History of Tibetan Nationalism and Tibetan Sino-Relations*, New Delhi, Rupa, 2009, p. 461.

Tezpur¹ en date du 18 avril est à la troisième personne et n'évoque aucun point litigieux. Laconique, elle se limite à expliquer les circonstances de la fuite du Dalaï-lama et précise que, contrairement aux allégations chinoises, le souverain n'a pas été enlevé par de prétendus impérialistes anglais ou des expansionnistes indiens.

Le 20 avril, Pékin critiqua « un document grossier, au raisonnement boiteux, rempli de mensonges et d'embrouillaminis ». L'authenticité du texte était contestée à cause du style à la troisième personne. De plus, le communiqué ayant été rendu public par les autorités indiennes, leur implication était stigmatisée². En réalité, la fuite du Dalaï-lama embarrassait la Chine. Elle démontrait que la libération pacifique du Tibet était une fiction, masquant l'invasion et l'occupation armées d'un État souverain. Le Dalaï-lama exigea un droit de réponse à ces accusations. Outrepassant les interdictions indiennes, il rédigea un bref communiqué confirmant être l'auteur de la déclaration de Tezpur et en assumer tous les termes. Puis il sollicita le droit de contacter librement les chancelleries occidentales et les médias internationaux, de former un gouvernement en exil et d'obtenir l'asile politique pour un nombre illimité de ses compatriotes. Son transfert par train jusqu'à Mussoorie fut alors organisé, en vue d'une rencontre imminente avec Nehru.

Les enjeux des pourparlers entre Nehru et le Dalaï-lama

L'homme d'État indien n'était prêt ni à modifier les grandes lignes de sa politique étrangère ni à sacrifier ses relations avec la Chine pour la cause du Tibet. Il tenterait seulement d'assurer au royaume himalayen une autonomie à teneur

1. Ville du nord de l'Assam, sur les rives du Brahmapoutre.

2. New China News Agency, « Commentary on the so-called Statement of the Dalaï-lama », le 20 avril 1959, in W. Smith, *Tibetan Nation*, *op. cit.*, p. 379.

indéterminée, d'autant plus vide de substance qu'il ne lui associait aucune légitimité au plan international. Le Dalaï-lama rappela les liens historiques de son pays avec l'Inde, seule puissance en mesure de fournir des preuves de sa souveraineté. Bien que, jusqu'à l'invasion chinoise, Nehru eût entretenu des relations diplomatiques avec le Tibet, il plaida que si les Tibétains admettaient le principe de l'autonomie, les Chinois accepteraient la discussion et la communauté des nations serait mieux disposée à les soutenir. À ses yeux l'indépendance du Tibet représentait un « but irréalisable¹ ».

Subimal Dutt, présent à cette rencontre, appuya ces propos en se plaçant sur le terrain de la jurisprudence internationale dont il était un spécialiste. Et il s'opposa à l'intention du Dalaï-lama de former un gouvernement en exil. L'Inde ne pourrait le reconnaître officiellement puisque la souveraineté de l'État tibétain n'était pas établie. Toujours au nom du droit, le haut fonctionnaire découragea également le Dalaï-lama d'en appeler à l'Onu pour dénoncer la répression et les massacres chinois. Comme le Tibet jouissait seulement d'une indépendance *de facto* avant de devenir une région autonome sous administration de Pékin aux termes de l'Accord en dix-sept points, un tel appel ne serait pas recevable. Le Dalaï-lama n'était donc habilité ni à s'adresser aux Nations unies ni à réclamer l'indépendance de territoires échappant à son autorité : « Le pouvoir spirituel est une chose, le pouvoir temporel, une autre », conclut le secrétaire d'État².

Subimal Dutt confiera plus tard dans ses mémoires que cette conversation eut sur Nehru « un effet curieux. Tout le reste de la journée, il resta pensif et nostalgique³ ». Quant au Dalaï-lama, malgré les rebuffades, « il parla calmement, sans la moindre trace d'amertume contre quiconque, en dépit de

1. Document du Foreign Office, cité in Tsering Shakya, *The Dragon in the Land of Snows*, Londres, Pimlico, 1999, p. 219.

2. *Ibid.*, p. 220.

3. *Ibid.*, p. 497.

la tension physique et mentale¹ ». Cette rencontre du 24 avril 1959, le chef des Tibétains l'évoquera publiquement un demi-siècle plus tard, en recevant la médaille de la Fondation nationale pour la démocratie à Washington en février 2010. Il avoua qu'elle avait alors représenté une leçon de démocratie et de tolérance. À l'âge de vingt-trois ans, il avait appréhendé la colère et les repréailles de Nehru. Cependant, si l'homme d'État ne l'approuvait pas et le lui disait franchement, il acceptait la discussion. Face à lui, le Dalaï-lama assumait la défense des droits bafoués de son peuple. Il lui apportait des preuves que les Chinois avaient tout d'abord violé l'intégrité territoriale du Tibet, puis leurs engagements de respecter son autonomie. Mais Nehru maintint sa position. L'habileté diplomatique de Mao Zedong et de Zhou Enlai l'avait convaincu que la Chine s'était lancée dans une modernisation pacifique du Tibet arriéré et féodal. En cette seconde moitié du XX^e siècle, l'Inde entendait jouer un rôle de premier plan entre l'Occident et le bloc communiste. Or le conflit avec le Pakistan limitait sa marge de manœuvre, paramètre que les Chinois n'avaient pas manqué d'intégrer dans leur stratégie. Trois semaines après la rencontre avec le Dalaï-lama, le 16 mai 1959, l'ambassadeur de la République populaire effectua une démarche auprès de Subimal Dutt pour protester contre l'asile accordé au chef des Tibétains. Il mit le secrétaire d'État en garde : « Vous ne pouvez vous permettre d'avoir deux fronts, n'est-ce pas ? » La menace d'un appui militaire chinois aux Pakistanais se précisait.

Au Lok Sabha², plusieurs parlementaires protestèrent devant la réserve de Nehru sur la question tibétaine. Les leaders socialistes rassemblèrent à maintes reprises leurs sympathisants devant le consulat de Chine populaire à Bombay. Ils se sentaient floués pour avoir cru en la bonne foi du Parti communiste et accepté l'idée que le contrôle chinois sur le Tibet

1. Subimal Dutt, *With Nehru in the Foreign Office*, Calcutta, Minerva Publications, 1977, p. 497.

2. La chambre basse du parlement de l'Union indienne.

resterait de pure forme, ce pays continuant de jouer un rôle d'État tampon au cœur de l'Asie. Le 22 avril, un millier de manifestants jetèrent des œufs et des tomates pourris sur un portrait de Mao Zedong, provoquant les foudres de Pékin. Le gouvernement de Delhi fut sommé d'interdire toute « activité criminelle antichinoise des traîtres tibétains soutenus par les expansionnistes indiens¹ ». Nehru répondit de manière plus sentimentale que politique. Il fit valoir « sa sympathie envers les Tibétains, basée sur l'émotion et des raisons humanitaires, ainsi qu'un sentiment de parenté étant donné des liens religieux et culturels de longue date² ». Mais politiquement le Premier ministre persista à privilégier la fraternité sino-indienne, ou *Hindi Chini Bhai Bhai*, qui restera à l'ordre du jour jusqu'à l'incursion de l'armée populaire de Libération en Inde, le 20 octobre 1962.

La rencontre du 24 avril 1959 préfigure le demi-siècle qui va suivre. Si le peuple avait réservé au Dalaï-lama un accueil fervent, l'administration indienne et les grandes puissances occidentales lui dénièrent le droit de représenter un État souverain. À ce jour d'ailleurs, le gouvernement tibétain en exil n'est reconnu par aucune chancellerie. Privé de souveraineté en raison d'un imbroglio législatif dans le contexte de la guerre froide, le Dalaï-lama est, en 1959, le représentant d'un pays qui n'a d'intérêt géopolitique majeur que pour la Chine. Mais son combat ne fait que commencer. Il entreprend de défendre contre tous la cause de son peuple. Exilé, réfugié, sans armée, il n'est toutefois pas démuné. « Nos armes sont le courage, la justice et la vérité, déclare-t-il le 10 mars 1960. » Cette devise de son destin et du destin de son peuple est toujours d'actualité. Car le chef spirituel l'a mise en pratique dans

1. Extrait de l'article « Deputies to the Second National People's Congress condemn the Imperialists and Indian expansionists », in *Concerning the Question of Tibet*, Pekin, Beijing Foreign Languages Press, 1960, p. 88.

2. Discours de Nehru au Lok Sabha, le 27 avril 1959, in *Prime Minister on Sino-Indian Relations*, New Delhi, Ministry of External Affairs, 1959, vol. 1, p. 39.

un combat non-violent exemplaire. Ses victoires morales ont fait de lui une personnalité de premier plan, l'un des porte-parole les plus écoutés de la conscience du monde. Et depuis les tribunes internationales, il est aujourd'hui celui qui enseigne aux foules le courage, la justice et la vérité. Ni la censure indienne, ni le rejet de la souveraineté du Tibet, ni l'absence de reconnaissance officielle de son gouvernement, ni le désintérêt des grandes puissances ou l'instrumentalisation américaine de sa cause à des fins anticomunistes n'ont eu raison de sa détermination.

Gagner la paix ou la victoire de la vérité

À partir de 1961, le Dalaï-lama prononça chaque année un discours commémorant l'insurrection du 10 mars 1959, lorsque les Lhassapas se soulevèrent, faisant rempart de leurs corps pour protéger leur souverain menacé par l'armée d'occupation chinoise. Ces allocutions sont rédigées de sa main et Samdhong Rinpoché, compagnon de la première heure et actuel Premier ministre, explique que le Dalaï-lama pèse chaque mot avant d'aboutir à la version finale. Historiquement, il n'existe pas d'autre exemple de discours prononcés cinq décennies durant par le chef d'un gouvernement en exil pour commémorer la résistance de son peuple. Ces textes, singuliers à plus d'un titre, témoignent donc d'un combat persévérant pour tenter de redresser l'une des injustices les plus flagrantes de notre temps.

Il m'est arrivé d'être à Dharamsala certains matins du 10 mars, serrée parmi la foule des Tibétains. Ils sont graves à l'évocation de la « nuit de terreur », « la tyrannie et l'oppression » de leur peuple à l'agonie. En ces dates anniversaires, j'ai entendu le lien charismatique du Dalaï-lama et des Tibétains. Leur unité autour de leur chef spirituel est un fait historique. Avant l'invasion chinoise, le royaume était divisé et les provinces orientales contestaient le pouvoir central de Lhassa.

Pourtant, face à l'occupant, le pays se souda autour de son souverain. Et chaque 10 mars, j'ai eu le sentiment que ses mots portaient loin, rejoignant, de l'autre côté de la barrière himalayenne, le peuple du Tibet rassemblé pour la défense de sa liberté.

J'ai perçu également, le 10 mars, le lien charismatique du Dalaï-lama et de l'humanité. Il se bat, certes, pour que justice soit rendue aux siens, mais sa cause est universelle. Dès les débuts de l'exil, il voulut en appeler à la conscience des nations, malgré les intimidations de Nehru. Guide d'un peuple apatride en quête de souveraineté perdue, il n'en fut pas moins, d'emblée, un porte-parole de la paix mondiale. Le 10 mars de chaque année, il s'adresse non seulement aux Tibétains mais à chacun de nous. Le ton est celui de la confiance. Au début de sa vie politique, il lui fut interdit de dire « *je* ». Or chaque allocution est marquée d'une subjectivité très présente, qui éclaire ses discours d'accents intimistes. Le Dalaï-lama s'adresse, en personne, à la personne que nous sommes. Ses discours témoignent d'une humanité émouvante et d'une pensée du monde forte et inspirante. Ils furent souvent prononcés dans le contexte d'enseignements spirituels donnés après le Nouvel An lunaire. Avec la même exigence de lucidité dont il faisait preuve pour présenter les subtilités des sciences de la méditation, le guide spirituel expose les rouages d'une politique broyant depuis un demi-siècle les aspirations démocratiques des peuples tibétain et chinois. Dans ses propos, la doctrine bouddhiste est mise à l'épreuve de la réalité.

« Chercher la vérité à partir des faits », le Dalaï-lama n'hésite pas à reprendre à son compte la maxime que Deng Xiaoping choisit pour marquer son accession au pouvoir suprême en décembre 1978. Mais au sommet de l'appareil communiste, ce mot d'ordre recouvre une vérité d'État. Elle s'accommode de la désinformation et d'une manipulation systématique de l'opinion. La ligne de partage est claire. Car à l'opposé le Dalaï-lama comme Gandhi autrefois ne s'accommodent pas de compromis avec la vérité, référence de leur

combat non-violent. Ils défendent le principe qu'agir au détriment d'autrui se retourne contre soi et que la victoire ne s'obtient pas aux dépens de l'adversaire. Le Dalaï-lama n'a jamais tenté de faire triompher une haine partisane. Il aspire à « gagner » la paix par une réconciliation fraternelle, la prise de conscience des liens d'interdépendance unissant les peuples tibétain et chinois. Avec pour armes « le courage, la justice et la vérité », son engagement ne se réduit pas à une revendication ethnique ou identitaire. Dès 1959, en effet, il transcenda l'opposition Tibet-Chine, en introduisant une troisième instance qu'il appela tantôt la « communauté des nations », tantôt le « monde » ou l'« humanité ». Ce faisant, il se référait à une légitimité supérieure dépassant la raison des États. Si le slogan « Le Tibet pour le monde, le monde pour le Tibet » s'imposa dans bien des rencontres autour de lui, c'est qu'il a dédié sa lutte à l'humanité.

Cet ouvrage présente les discours qui, d'année en année, ont ponctué le combat politique du Dalaï-lama. Dans le commentaire qui restitue le contexte de l'époque, j'ai tenu à rendre compte du faisceau de paradoxes que soulève la question tibétaine, reflet de nos contradictions. Si nous affichons notre soutien à l'universalité des droits de l'homme et au droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, nous avons cependant accepté de reconnaître la Chine populaire dans ses frontières incluant le Tibet. Au point qu'il n'est pas rare de lire dans la presse aujourd'hui que le Dalaï-lama est « né en Chine ». Comble du déni d'identité d'un peuple dépossédé de son pays au mépris des règles du droit ! De surcroît, nous faisons preuve d'une lâcheté – jamais démentie – nous retenant d'évoquer le moindre sujet qui fâche dans nos relations bilatérales avec Pékin. Privilégiant les logiques de marché, lors de la visite du président Hu Jintao à Paris en novembre 2010, la presse titra : « L'homme qui valait 20 milliards d'euros », en référence à des contrats signés à grand renfort de communication. Mais les journalistes auraient été non moins fondés d'écrire en une : « L'homme qui valait le record

mondial du nombre de prisonniers politiques et d'exécutions capitales »¹.

Sur fond de fiasco économique pour la légitimer, notre complaisance à l'égard d'un dictateur cautionne une politique qui bafoue nos principes. Paradoxalement, le Dalai-lama semble croire bien plus que nous en la force de la démocratie et nous donne des leçons à ce sujet. Le 7 juin 2009, devant dix mille personnes, Robert Badinter² lui rendait un vibrant hommage pour son combat non-violent mené avec les armes de la justice et de la vérité contre le « génocide culturel » commis par les Chinois au Tibet³.

Au fil des pages ce livre, il est passionnant de se laisser interpellé par le Dalai-lama qui, au vif de l'actualité mondiale, dénonce l'injustice subie depuis soixante ans par son peuple. Il pose les vraies questions. Comment le Tibet, qui répondait aux critères d'un État souverain et signa des traités internationaux, s'est-il trouvé dépecé et réduit au statut de province de la Chine populaire, bien qu'il ait proclamé son indépendance en 1913 ? Si le gouvernement de Lhassa ne représentait qu'une administration régionale face au pouvoir central de Pékin, pourquoi, en 1951, les autorités communistes exigèrent-elles de signer avec les Tibétains un accord ayant toutes les caractéristiques d'un traité international ? Sur ce point le Tibet fait exception, la République populaire n'ayant pas eu besoin d'un tel document pour clarifier ses relations avec les autres régions autonomes.

1. La Laogai Research Foundation (<www.laogai.org>) contredit les allégations chinoises sur le nombre de prisons et de prisonniers, les officiels n'utilisant le terme de « prisonnier » que pour désigner un détenu reconnu coupable de crime et condamné par une cour. Tous les lieux où sont internées des personnes n'ayant pas été jugées sont donc des « non-prisons » et incluent les camps de rééducation par le travail ainsi que divers centres de détention, d'hébergement et d'enquêtes ou encore les prisons militaires. Cf. interview avec Marie Holzman sur le site <www.appelaumondedudalailama.com>.

2. Président du Conseil constitutionnel, ancien garde des Sceaux.

3. Discours de Robert Badinter au palais omnisport de Bercy le 7 juin 2009, en introduction à la conférence du Dalai-lama, « Éthique et société ».

Aujourd'hui, en Chine même, des intellectuels et des avocats mettent en cause la politique du Parti communiste au Tibet car elle viole la Constitution et nombre de conventions internationales signées et ratifiées par Pékin sur les droits humains ou contre la torture. Malgré ces textes qui engagent les autorités chinoises et la communauté mondiale, comment avons-nous pu laisser le Tibet devenir plus que jamais un « enfer sur terre », pour reprendre l'expression du Dalaï-lama le 10 mars 2009 ? Une « prison à ciel ouvert », où les pires tortures et la peine de mort sont appliquées quotidiennement ? Quelle est cette impunité dont bénéficient les dirigeants chinois, qu'en 1959 un rapport de la Commission internationale de juristes¹ reconnut coupables de génocide et crimes contre l'humanité ?

Le xx^e siècle fut celui de la décolonisation. En 1990, l'Onu inaugura la *Décennie internationale pour l'éradication du colonialisme* et recensa les pays subissant encore un tel régime. Bien que toutes les caractéristiques du colonialisme aient été répertoriées au Tibet, pourquoi ce pays ne figura-t-il jamais à l'agenda des pays à décoloniser établi par l'Onu ? N'est-il pas surprenant qu'il n'apparaisse pas non plus sur la liste des territoires non autonomes publiée en 2008, et que la Chine n'y soit pas citée au titre de puissance administrante², alors qu'un rapport de 1991 reconnaît les Tibétains comme peuple sous domination coloniale³ ?

L'*Appel au monde* accompagne la quête de justice et de vérité du Dalaï-lama. De même que l'aiguille de la boussole

1. Organisme non gouvernemental ayant un statut consultatif auprès du Conseil économique et social – Ecosoc – des Nations unies, créé en 1952 à Berlin pour faire respecter le droit des personnes à travers le monde.

2. Seize territoires non autonomes sont à ce jour répertoriés : Anguilla, les Bermudes, Gibraltar, Guam, les îles Caïman, les îles Falkland, les îles Turques-et-Caïques, les îles Vierges américaines et britanniques, Montserrat, la Nouvelle-Calédonie, Pitcairn, Sainte-Hélène, le Sahara occidental, les Samoa américaines et les Tokelaou. Les puissances administrantes sont les États-Unis, la France, la Nouvelle-Zélande et le Royaume-Uni.

3. Rapport sur la situation au Tibet correspondant à la Résolution 1991/10 du Conseil de sécurité de l'Onu.

revient toujours au nord magnétique, ses propos s'alignent invariablement sur une vérité, humaine et universelle, que j'ai voulu faire entendre en lui associant les Chinois, de plus en plus nombreux, qui s'expriment en son nom. Citer dans cet ouvrage des dissidents tels que Harry Wu, Wang Lixiong et Hu Jia, ou encore le démocrate Wei Jingsheng et le prix Nobel de la paix 2010 Liu Xiaobo, vise à inscrire mon propos dans le dialogue initié par le chef des Tibétains depuis plusieurs décennies avec la société civile chinoise. Car il a toujours rejeté un antagonisme militant. Au cours de ma recherche, je me suis donc efforcée de découvrir de l'intérieur la vision chinoise du demi-siècle écoulé.

La vérité que défend le Dalaï-lama a ses martyrs. Tibétains et Chinois ont, nombreux, sacrifié leur vie à cet idéal dans les geôles infâmes d'une dictature. De ces lieux de douleur, ils crient vers nous. Depuis les prisons et les lieux d'enfermement, on ne peut qu'interpeller le monde. Laisser son cœur appeler très fort d'autres cœurs. En d'autres temps, d'autres lieux, Elie Wiesel cria ainsi pour la justice. À Buchenwald, alors âgé de seize ans, il crut que le monde ignorait la réalité du régime nazi. Il découvrit plus tard que le monde savait et avait laissé faire.

Les cris des justes que les puissants oppriment ont un destin singulier. Ils voyagent dans les consciences. Je les ai entendus un jour de février 2008 où Palden Gyatso¹ m'enveloppa dans son manteau de méditation et me serra contre son cœur. Transmission muette, intense, bouleversante. Avant même que je ne commence à le rédiger, le livre s'était incarné. Le travail d'écriture fut exigeant. Sans complaisance. Douleur que de remonter le fil de cette histoire. Le Dalaï-lama regrette qu'elle soit si mal connue, aujourd'hui encore. Il a raison. Je croyais la connaître après tant de rencontres, d'émotions partagées, de

1. Ancien prisonnier politique tibétain, il passa trente-trois ans dans les camps chinois de rééducation par le travail. Son autobiographie, *Le Feu sous la neige*, coécrit avec l'historien tibétain Tsering Shakya (Actes Sud, 1997), est un best-seller mondial adapté au cinéma.

Le Seuil s'engage pour la protection de l'environnement

Ce livre a été imprimé chez un imprimeur labellisé Imprim'Vert, marque créée en partenariat avec l'Agence de l'Eau, l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie) et l'UNIC (Union Nationale de l'Imprimerie et de la Communication).

La marque Imprim'Vert apporte trois garanties essentielles :

- la suppression totale de l'utilisation de produits toxiques ;
- la sécurisation des stockages de produits et de déchets dangereux ;
- la collecte et le traitement des produits dangereux.



RÉALISATION : NORD COMPO À VILLENEUVE-D'ASCQ

IMPRESSION : NORMANDIE ROTO SAS À LONRAI

DÉPÔT LÉGAL : MARS 2011. N° 102675 ()

IMPRIMÉ EN FRANCE